

L'ÉCOUÏTE

GRETZOISE

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS • PRINTEMPS/ÉTÉ 2024

N°132



04
INFOS
PRATIQUES

08
EN BREF

32
CADRE
DE VIE

33
DOSSIER





Jean-Paul GARCIA ROBIN
Maire de Gretz-Armainvilliers

Mes chers concitoyens,

C'est la saison des vacances scolaires, des vacances tout court et du soleil, s'il veut bien être au rendez-vous. C'est aussi le moment, tant attendu par certains, des Jeux Olympiques et des performances sportives de nos athlètes français comme ceux des autres pays, vive le sport et la fraternité des sportifs.

Vers la mi-juin, le projet des villes de Tournan et Gretz de réaliser une piscine intercommunale, sur un terrain situé en limite de nos deux villes, se concrétise par le démarrage du chantier qui est programmé pour une durée de 18 mois. C'est une réalisation de 13.5 millions d'euros suivi par les services de notre Communauté de Communes « Les Portes briardes ».

Un autre projet de très longue haleine, connaîtra dans les jours prochains, le début de sa réalisation. Ce demi échangeur (D1004/rue de Maison Rouge) permettra de mieux desservir les zones d'activités de notre commune, la Zone Eiffel l'Ouest de la Zone Ampère en évitant de parcourir toute l'avenue Ampère et son préoccupant passage à niveau numéro 19. Ce dossier a été très difficile à traiter, pendant des années, avec les services de l'Etat ! C'est grâce au nouveau gestionnaire de la voie (Le Département de Seine et Marne) et les services de la Communauté de Communes des portes Briardes que le dossier a enfin vu le jour. Attendu depuis des années par la municipalité, ainsi que par les industriels et nos concitoyens, ce projet améliorera la circulation de nos zones d'activités et permettra une meilleure fluidité en entrée et sortie de notre ville.

En parallèle, la municipalité a engagé des travaux importants de voirie sur notre ville. La chaussée de la rue du Docteur Hutinel, sera refaite et son accès sera sécurisé pour éviter le passage incessant des camions qui se détournent des axes principaux. Dans la lignée des travaux déjà réalisés sur l'avenue du Chemin de Fer et l'avenue des glands, bien d'autres chantiers sont à venir, entre autres ceux concernant les projets PMI/Petite enfance, la nouvelle restauration scolaire sur le site de l'école Georges Travers, etc., nous en parlerons quand les dossiers seront aboutis.

Nous avons appris avec tristesse, juste avant la sortie de ce journal, le décès de Monsieur Claude Brandi. Monsieur Brandi a été un instituteur et un directeur très apprécié des enfants des écoles, des parents d'élèves et des élus. Après avoir assuré la direction de l'école Georges Travers de 1989 à 1992 et un bref passage à Lésigny il revient à Gretz en 1993 et restera à la direction de l'école élémentaire Victor Hugo jusqu'à la fin de sa carrière, il y a 7 ans. Les jeunes Gretzois ne l'oublieront pas et plus particulièrement tous ceux qu'il a emmené en classe de neige, sûrement plus de 700. Il était passionné par son métier. Il aimait toutes les activités proches de la nature, la pêche, l'écologie et partager l'amitié, les bons côtés de la vie. Bien que vivant sur une autre commune, il aimait Gretz ! Toutes nos condoléances à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille.

Le président de la République a pris de court les élus des communes, en plus des concitoyens, en prenant la décision de dissoudre l'Assemblée nationale une heure après les résultats des élections Européennes.

Dans les délais très contraints, moins de trois semaines, les services municipaux (Directrice générale des services, État Civil, équipes logistiques) ont dû redoubler d'énergie afin d'assurer leurs fonctions quotidiennes mais aussi celles d'organiser un nouveau scrutin à deux tours.

Nos gouvernants, lorsqu'ils prennent des décisions aussi rapides qu'inattendues, se rendent-ils compte de la charge de travail et des coûts qu'ils nous font subir, et ce bien trop souvent.

La période électorale européenne était celle d'une France divisée, trente-sept listes (!) étaient présentes, je ne vous parle pas du nombre de panneaux électoraux à trouver, pour satisfaire l'Etat. A vos frais !

Au nom de l'équipe Municipale, je tiens à remercier l'ensemble des services de la commune, qui ont permis que les scrutins se déroulent dans le respect des règles administratives et électorales, malgré les délais extrêmement réduits. Je remercie aussi les bénévoles qui nous ont assistés dans les bureaux de vote en cette période difficile.

En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances et de profiter au mieux des jeux olympiques.



L'ÉCOUTEGRETZOISE

Magazine municipal gratuit de la Ville de Gretz-Armainvilliers • Directeur de la publication : Jean-Paul GARCIA ROBIN • Rédacteur en Chef : Isabelle LENOIR • Conception et réalisation : Olivier NONIS Graphiste • Tirage : 3800 exemplaires • Photos et droits réservés à la Mairie de Gretz-Armainvilliers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2024

Liste des délibérations

- Délibération N°002024_001** : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 Novembre 2023.
- Délibération N°002024_002** : Election d'un adjoint au maire sans élections municipales complémentaires.
- Délibération N°002024_003** : Commissions municipales facultatives – désignation de membres.
- Délibération N°002024_004** : Compte-rendu des décisions du Maire.
- Délibération N°002024_005** : Autorisation d'organisation d'un séjour pédagogique et fixation de la participation des familles – année scolaire 2023/2024.
- Délibération N°002024_006** : Séjour pédagogique : subvention à la coopérative scolaire de l'école Victor Hugo élémentaire.
- Délibération N°002024_007** : Création d'un emploi non permanent au titre d'une activité accessoire.
- Délibération N°002024_008** : Approbation de la convention unique relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2024.
- Délibération N°002024_009** : Débat d'orientation budgétaire 2024 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.
- Délibération N°002024_010** : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement – exercice 2022.
- Délibération N°002024_011** : SICTEU – rapport annuel sur le prix et la qualité du service – exercice 2022.
- Délibération N°002024_012** : Service public de l'assainissement – adoption du principe de gestion dans le cadre d'une délégation de service public.
- Délibération N°002024_013** : Service public de l'assainissement – prolongation du contrat de délégation de service public conclu avec l'entreprise Suez eau France.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Liste des délibérations

- Délibération N°002024_014** : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 Mars 2024.
- Délibération N°002024_015** : Compte-rendu des décisions du maire.
- Délibération N°002024_016** : Modalités de mise en œuvre de vacances pour les besoins d'encadrement de la pause méridienne et de l'accueil de loisirs sans hébergement « L'Arbre aux Enfants ».
- Délibération N°002024_017** : Adhésion de la commune à l'association GIMAC-ST.
- Délibération N°002024_018** : Bons fournitures scolaires Année scolaire 2024-2025.
- Délibération N°002024_019** : Bons sportifs et culturels Année scolaire 2024-2025.
- Délibération N°002024_020** : Titre de transport Imagine'R : Participation de la commune pour l'année scolaire 2024-2025.
- Délibération N°002024_021** : Autorisation d'organisation d'un séjour pédagogique et fixation de la participation des familles Année scolaire 2023-2024.
- Délibération N°002024_022** : Séjour pédagogique – Demande de subvention.
- Délibération N°002024_023** : Subventions annuelles de fonctionnement attribuées à diverses associations – Année 2024.
- Délibération N°002024_024** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée à l'Amicale des anciens combattants de Gretz-Armainvilliers – Année 2024.
- Délibération N°002024_025** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée à l'association pour le don de sang bénévole de Gretz-Tournan (ADSBGT) – Année 2024.
- Délibération N°002024_026** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée à l'association Apprendre, Comprendre, Ecrire, Lire de Gretz-Armainvilliers (ACEL) – Année 2024.
- Délibération N°002024_027** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée au Club du Temps retrouvé – Année 2024.
- Délibération N°002024_028** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée au Club philatélique – Année 2024.
- Délibération N°002024_029** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée à la Société d'histoire de Gretz et des amis de la forêt d'Armainvilliers (SHAFa) – Année 2024.
- Délibération N°002024_030** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée à la Maison de la Culture et des Loisirs (MCL) Année 2024.
- Délibération N°002024_031** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée au Sporting Club Gretz-Tournan (SCGT) – Année 2024.
- Délibération N°002024_032** : Subvention annuelle de fonctionnement attribuée à l'Association musicale du Val des Dames (AMVD) Année 2024.
- Délibération N°002024_033** : Transactions immobilières Bilan 2023.
- Délibération N°002024_034** : Formation des élus – Bilan 2023.
- Délibération N°002024_035** : Approbation du rapport sur l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France Exercice 2023.
- Délibération N°002024_036** : Approbation du compte de gestion 2023 de la commune.
- Délibération N°002024_037** : Approbation du compte de gestion 2023 du service d'assainissement.
- Délibération N°002024_038** : Approbation du compte administratif 2023 de la commune.
- Délibération N°002024_039** : Approbation du compte administratif 2023 du service d'assainissement.
- Délibération N°002024_040** : Affectation du résultat du compte administratif 2023 de la commune.
- Délibération N°002024_041** : Affectation du résultat du compte administratif 2023 du service d'assainissement.
- Délibération N°002024_042** : Vote des taux des impôts directs locaux – Année 2024.
- Délibération N°002024_043** : Autorisations de programme et crédits de paiement : construction d'un centre technique municipal et réhabilitation d'un local pour les besoins des services de la protection maternelle et infantile et du relais petite enfance.
- Délibération N°002024_044** : Adoption du budget primitif 2024 de la commune.
- Délibération N°002024_045** : Adoption du budget primitif 2024 du service d'assainissement.



CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2024 Liste des délibérations

Délibération N°002024_046 : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 avril 2024.
Délibération N°002024_047 : Commissions municipales facultatives : désignation des membres
Délibération N°002024_048 : Compte-rendu des décisions du Maire
Délibération N°002024_49 : Dissolution du syndicat mixte à vocation multiple de la région Tournan-En-Brie (SMAVOM). Répartition de l'actif du syndicat.



ONLYTHEFOOD
 Restauration rapide
 35 Boulevard Victor Hugo
09 67 37 54 51
 Horaires d'ouverture :
 du mardi au samedi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h,
 le dimanche de 18h à 23h.
 Fermé le lundi.



RM INTERIM
 Agence d'Interim
 48 Rue de Paris
01 64 06 49 27
 Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Hôpital de Forcilles : Centre de soins non programmés (CSNP)



Le Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de l'Hôpital Forcilles est une structure dédiée à la prise en charge de patients que le médecin traitant n'est pas en mesure de recevoir immédiatement. Pour un besoin rapide de consultation en médecine générale dans les 48h, il permet d'éviter un passage aux urgences pour des pathologies qui peuvent être prises en charge par un médecin de ville.

Afin de compléter l'offre de soins en soirée et le week-end, une maison médicale de garde a ouvert ses portes le 1er Mars dans les locaux de l'hôpital. Cette maison médicale prend le relais de 20h à 00h en semaine et de 9h à 00h les week-ends et les jours fériés, sans prise de rendez-vous. Il est nécessaire de préciser que ces deux dispositifs ne se substituent en aucun cas au médecin traitant qui reste le seul à assurer votre suivi, renouvellement d'ordonnances, certificats médicaux, dépistage, etc. Ces structures ne constituent pas un service d'urgence. En cas d'urgence, il faut contacter le 15 ou le service des urgences le plus proche.

L'académie de créteil recrute des AESH !

Les AESH qu'est-ce que c'est ?

Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap et peuvent intervenir auprès d'un ou de plusieurs élèves (aide individuelle, mutualisée ou accompagnement collectif). L'accompagnant doit permettre à l'élève de renforcer (ou d'acquérir) son autonomie dans les apprentissages durant le temps scolaire, d'accéder à l'école et aux savoirs, de participer aux activités de la classe et de l'école ou de l'établissement. Il peut intervenir de la petite section à la deuxième année de BTS, au sein d'un pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL). Le pôle inclusif a pour

objectif d'identifier les besoins des élèves et de mettre en œuvre les réponses appropriées au niveau de la classe, mais aussi de l'école ou de l'établissement scolaire. L'académie de Créteil a lancé depuis la rentrée de Septembre 2023 un vaste programme de recrutement d'AESH pour consolider et développer le nombre d'accompagnants dans les écoles auprès des élèves en situation de handicap.



Les aides de la CAF en faveur du handicap



La Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne accompagne les parents d'enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie au quotidien. Faciliter les démarches et l'accès aux droits, orienter, échanger sur le quotidien ou informer sur les lieux de rencontre entre parents : la CAF de Seine-et-Marne propose différents services pour soutenir les familles d'enfants handicapés ou malades. Des allocations sont dédiées notamment l'aide journalière proche aidant (AJPA). Cette offre concerne les personnes qui arrêtent de travailler ponctuellement ou réduisent leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Il y a également l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), qui permet aux parents de compenser les dépenses liées au handicap de leur enfant. Le montant de cette aide, sa durée et le versement éventuel d'un complément sont établis en fonction du taux d'invalidité de l'enfant, évalué par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les revenus du foyer ne sont pas pris en compte pour bénéficier de cette allocation.

Pour retrouver toutes les aides et les démarches à suivre, rendez-vous sur le site de la CAF : www.caf.fr

Renouvellement de titres d'identité : des démarches à anticiper



Votre carte d'identité ou votre passeport arrive bientôt à expiration et vous comptez voyager à l'étranger ou passer un examen ? Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour les renouveler.

À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent. Anticipez le renouvellement de vos titres d'identité permet d'accélérer les délais de délivrances en évitant l'engorgement des services.

Il est fortement recommandé d'entamer vos démarches de renouvellement de titres et de prendre rendez-vous en mairie à compter de six mois avant la date d'expiration de votre pièce d'identité, particulièrement si vous vous trouvez dans les cas suivants :

- Vous prévoyez de partir en voyage prochainement,
- L'un de vos enfants doit partir en voyage scolaire,
- Vous êtes étudiant ou vous passez un examen nécessitant la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Où faire votre demande ?

Dans n'importe quelle mairie du territoire national à condition qu'elle soit équipée d'un dispositif de recueil.

Vous retrouverez ce dispositif dans les villes suivantes :

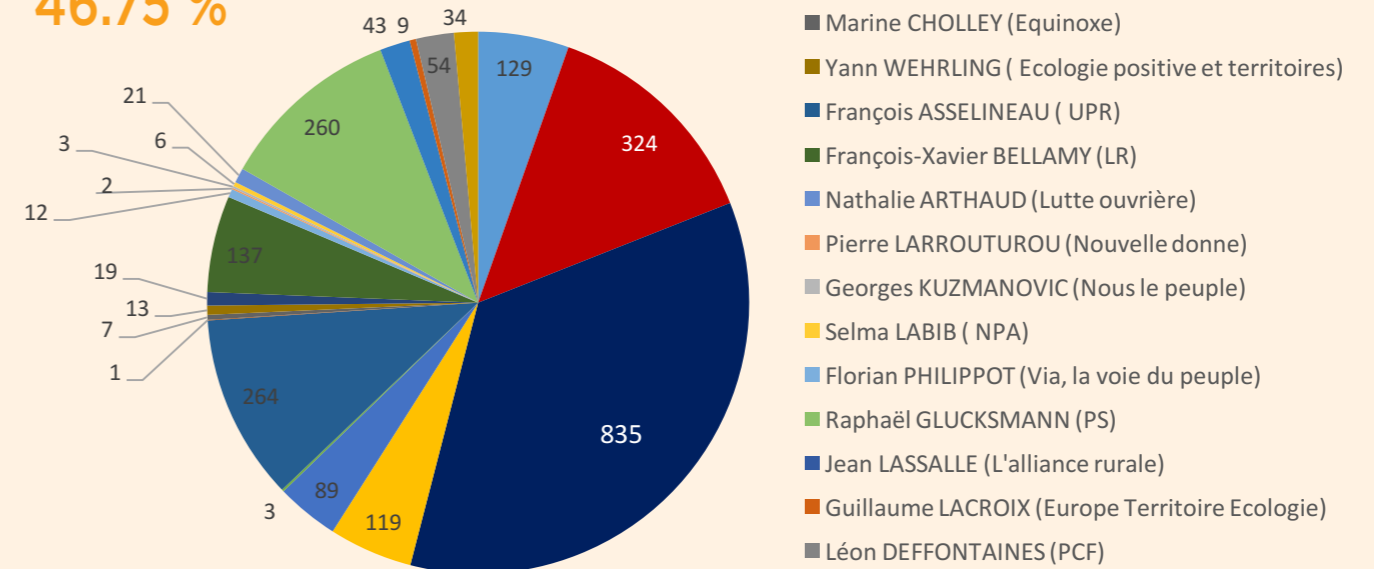
Avon, Bailly-Romainvilliers, Beaumont-en-Gatinais, Bray-sur-Seine, Brie-Comte-Robert, Bussy-Saint-Georges, Cesson, Chelles, Claye-Souilly, Combs-la-Ville, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, Dammarie-les-Lys, Dammartin-en-Goële, Donnemarie-Dontilly, Fontainebleau, Fontenay-Trésigny, La Ferté-Gaucher, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny-sur-Marne, Le Châtelet-en-Brie, Le Mesnil-Amelot, Lizy-sur-Ourcq, Magny-le-Hongre, Meaux, Melun, Mirty-Mory, Montevrain, Montereau-Fault-Yonne, Moret-Loing-et-Orvanne, Mormant, Nangis, Nanteuil-les-Meaux, Nemours, Noisiel, Pontault-Combault, Provins, Rebais, Rozay-en-Brie, Roissy-en-Brie, Savigny-le-Temple, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Thibault-des-Vignes, Serris, Souppes-sur-Loing, Thorigny-sur-Marne, Varennes-sur-Seine, Villenoy et Villeparisis.

Retrouvez la liste des documents à fournir sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21089>

Résultat des élections Européennes 2024



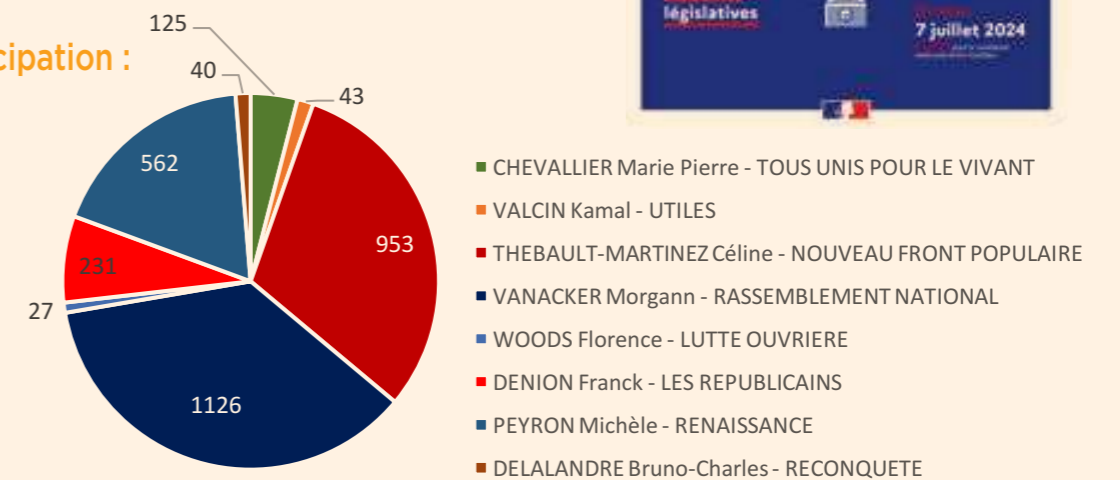
Taux de participation : **46.75 %**



Résultat du premier tour des élections législatives anticipées 2024 (nombre de voix)



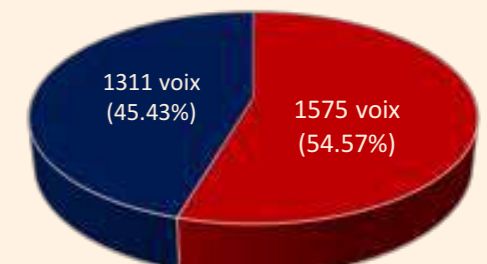
Taux de participation : **61,22 %**



Résultat du deuxième tour des élections législatives anticipées 2024

Taux de participation : **62,02 %**

- Mme THIÉBAULT-MARTINEZ (NFP)
- M VANACKER Morgan (RN)



Urbanisme : vos démarches d'urbanisme en ligne



Conformément à l'article 62 de la loi N°2018-1021 du 23 Novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ELAN), votre commune met à votre disposition un téléservice gratuit vous permettant de faire et de suivre toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée.

iDE'AU est un portail de gestion de la relation usager dédié aux autorisations d'urbanisme. Il apporte une solution simple et efficace de saisine par voie électronique pour le dépôt et le suivi dématérialisé des dossiers d'urbanisme, aussi bien pour les pétitionnaires professionnels que particuliers. Au-delà de la demande initiale, iDE'AU

constitue un espace de dialogue entre le pétitionnaire et le service instructeur de son dossier. En effet, il permet de suivre la réception :

- De l'Accusé de Réception Électronique (ARE),
- De l'Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE),
- Des documents de suivi d'instruction,
- De l'avis final.

Pour information, iDE'AU est raccordé à FranceConnect. Il offre ainsi aux usagers le bénéfice d'une connexion sécurisée et simplifiée sans avoir besoin de créer de nouveaux comptes.

Masécurité : le numérique au service de votre sécurité



Depuis Février 2024, il est désormais possible de déposer une plainte en ligne en cas de violences, de vol ou d'escroquerie, entre autres. Ce dispositif est disponible pour tous sur le site de MaSécurité : www.masecurite.interieur.gouv.fr. Ce site est aujourd'hui le

guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure, Police et Gendarmerie, qui permet de guider et d'orienter les usagers vers les différents services ou téléservices. Initialement disponible au public sous forme d'application, MaSécurité est aujourd'hui un site internet avec sa déclinaison en application smartphone. MaSécurité donne la possibilité d'être indépendant dans ses démarches grâce à son orienteur 'Je suis victime', 'Je signale' et 'Je m'informe'. Il permet d'être mieux dirigé et d'accéder aux informations correspondant à sa situation. L'utilisateur peut également parvenir de manière simplifiée à l'ensemble des services numériques tels que la plainte en ligne pour

les arnaques sur internet, l'Opération Tranquillité Vacances qui sont totalement dématérialisés ou encore la plateforme de signalement de violences sexuelles et sexistes.

Si l'internaute ne trouve pas la démarche correspondant à sa situation, le site propose un tchat disponible 24h/24 et 7j/7. Il a alors la possibilité d'échanger avec un policier ou un gendarme et il sera guidé vers la solution la mieux adaptée.

L'internaute peut par ailleurs consulter des fiches pratiques traitant de nombreux sujets comme la main courante, le dépôt de plainte d'une victime de violences sexuelles et sexistes ou encore les arnaques et escroqueries en ligne. Ces fiches sont enrichies au fil de l'identification de nouveaux besoins. L'utilisateur peut aussi accéder aux informations locales de son département, publiées par son commissariat ou sa brigade de secteur.

Dépannage à domicile : attention aux arnaques !

Le dépannage à domicile (travaux de chauffage, de plomberie, de vitrerie ou de serrurerie) est généralement à l'origine de problèmes pour les consommateurs. Souvent, il s'agit de trouver un dépanneur dans l'urgence et les professionnels indécents peuvent abuser de la situation de détresse dans laquelle se trouve le particulier. Sachez que des obligations d'information s'imposent aux professionnels du bâtiment. Soyez vigilant et assurez-vous que l'urgence est réelle.

Il est conseillé de se constituer une liste d'artisans fiables pour éviter les erreurs que peut générer le besoin de faire réaliser des réparations en situation d'urgence. Cette précaution évite de faire appel dans l'urgence à la première entreprise référencée dans l'annuaire téléphonique ou indiquée sur un carton publicitaire trouvé dans la boîte aux lettres.

Quelques conseils pratiques pour éviter les arnaques

- Ne vous fiez jamais aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez jamais ces numéros de téléphones.
- Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance : gardien, proches.
- Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.



Les bonnes pratiques à adopter pour protéger ses données

Les tentatives de « phishing » ou hameçonnage sous forme de mails frauduleux se sont multipliées ces derniers temps. Voici quelques conseils pour se prémunir du piratage et protéger au mieux ses données.

Conseil N°1

Être vigilant sur les mails reçus

Les pratiques des pirates sont de plus en plus inventives. Les internautes doivent donc être prudents à la lecture des mails. Évitez de cliquer sur un lien ou une image : les escrocs se font souvent passer pour une entreprise ou un organisme public ou privé et vous invitent à suivre un lien vers une fausse page d'accueil. Pour information, vous pouvez toujours vérifier l'authenticité des liens en faisant glisser la souris dessus pour afficher l'adresse. Taper l'adresse officielle du site directement dans le navigateur est encore la meilleure manière de procéder.

N'oubliez jamais que l'administration fiscale, la sécurité sociale, votre assurance, votre fournisseur d'accès internet ou d'électricité, votre banque, ne vous demanderont jamais vos coordonnées bancaires par mail.

Conseil N°2

Surveillez vos comptes bancaires

Avec la multiplication des achats en ligne, personne n'est à l'abri des pirates. De cette manière, si vous constatez un achat douteux ou frauduleux dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous avez bien coté votre carte bancaire, il faut faire opposition. Votre banque a l'obligation de vous rembourser et ne peut exiger un dépôt de plainte.

Conseil N°3

Évitez les mots de passes trop simples

Afin d'assurer la sécurité de vos données numériques, soyez créatif dans le choix de vos mots de passe. N'ayez pas le même mot de passe pour l'ensemble de vos plateformes, évitez les dates de naissances, etc. Créer un mot de passe long et compliqué (avec des tirets et/ou des chiffres) rendra son piratage moins évident.

Simplimmat : application officielle et gratuite pour céder et immatriculer son véhicule



Simplimmat est l'application officielle de l'État pour simplifier les démarches administratives des particuliers qui revendent

ou rachètent un véhicule d'occasion. Le vendeur et l'acheteur réalisent ensemble la déclaration de cession, la procédure est totalement sécurisée et dématérialisée (il

n'est pas nécessaire de remplir un CERFA papier). L'acheteur peut commander sa nouvelle carte grise dans la foulée et obtenir immédiatement son certificat provisoire d'immatriculation.

L'application prend en charge uniquement les véhicules immatriculés au nouveau format (AA-123-AA) et les véhicules de type VP, TM, QM, QLEM, CL, CYCL, CTTE, MTL, MTT1 ou MTT2. Il s'agit des Voitures Particulières, des Tricycles et Quadricycles, des Cyclomoteurs à deux ou trois roues ainsi que des Motocyclettes.

Pour rappel, le type de véhicule figure au champ J.1 au verso de votre carte grise.

L'application **Simplimmat** est actuellement disponible sur smartphone depuis le Google Play Store ou l'App Store.

Scnf réseau lance la première application dédiée aux travaux.

SNCF Réseau lance Info Travaux Île-de-France, une application dédiée aux travaux en cours sur le réseau ferré francilien. L'objectif : permettre aux utilisateurs de suivre l'avancée des grandes opérations ferroviaires en cours sur leur territoire et ainsi d'en comprendre les enjeux.

L'application est la réponse de SNCF Réseau à l'intérêt croissant des Franciliens pour les chantiers qui sont à l'œuvre près de chez eux.

Elle permet :

- Un accès facilité et centralisé aux informations sur les chantiers : leur nature, leur calendrier, leurs objectifs.
- Un contenu personnalisé : l'utilisateur a la possibilité de créer un profil et de s'abonner à l'actualité d'une zone géographique ou d'une ligne.

Pour les publics non adeptes des nouvelles technologies, l'application mobile vient com-



pléter les dispositifs d'information existant tels que les flyers et lettres d'information distribués aux usagers ainsi que l'affichage en gare.

L'application est téléchargeable gratuitement sur Apple et Android.

Signalconso : un service public pour les consommateurs.



Simplimmat est l'application officielle de l'État pour simplifier les démarches administratives des particuliers qui revendent

ou rachètent un véhicule d'occasion. Le vendeur et l'acheteur réalisent ensemble la déclaration de cession, la procédure est

totalement sécurisée et dématérialisée (il n'est pas nécessaire de remplir un CERFA papier). L'acheteur peut commander sa nouvelle carte grise dans la foulée et obtenir immédiatement son certificat provisoire d'immatriculation.

L'application prend en charge uniquement les véhicules immatriculés au nouveau format (AA-123-AA) et les véhicules de type VP, TM, QM, QLEM, CL, CYCL, CTTE, MTL, MTT1 ou MTT2. Il s'agit des Voitures Particulières, des Tricycles et Quadricycles, des Cyclomoteurs à deux ou trois roues ainsi que des Motocyclettes.

Pour rappel, le type de véhicule figure au champ J.1 au verso de votre carte grise.

L'application **Simplimmat** est actuellement disponible sur smartphone depuis le Google Play Store ou l'App Store.

Rendez-vous en préfecture : la nouvelle application.

Vous devez vous rendre en préfecture ? Une nouvelle application de rendez-vous en ligne est enfin déployée sur tout le territoire départemental. Avec « RDV Préfecture », le parcours est plus simple, plus lisible mais aussi accessible aux personnes en situation de handicap. Depuis fin décembre 2023, cette application est disponible partout en France.

Son interface rend également les démarches plus accessibles pour les usagers. En effet, à partir de la page d'accueil du site internet de la préfecture, l'utilisateur peut réserver lui-même, par voie dématérialisée, son créneau de rendez-vous parmi ceux proposés par la préfecture. Par ailleurs, un rappel de rendez-vous par SMS est envoyé 48 heures avant à l'utilisateur, permettant ainsi de faire baisser le taux de rendez-vous non honorés. Accessible via un ordinateur ou un mobile, une boîte à outils intuitive est dédiée à la gestion et au suivi des prises de rendez-vous. Grâce à un système totalement

automatisé des tâches, l'application notifie en temps réel l'utilisateur dès qu'un créneau se libère afin d'avoir un accès prioritaire sur les plages horaires disponibles.

Cette application renforce également la lutte contre la prise abusive de rendez-vous, avec la mise en place d'un dispositif « anti-robot » (captcha) en amont de la sélection des créneaux.



Tous à la gare en vélo : parking à vélos à la gare SNCF



Dès maintenant, prenez votre vélo pour vous rendre à la gare de Gretz-Armainvilliers, desservant la ligne E, vous trouverez UN Parking Vélos financé par Île-de-France Mobilités et réalisé par SNCF Gares & Connexions.

Avec l'essor croissant de la pratique du vélo, Île-de-France Mobilités et SNCF Gares & Connexions ont souhaité répondre aux besoins des cyclistes en leur

offrant un moyen pratique de stationner leur vélo près des gares. Le service Parking Vélos propose des emplacements dédiés et sécurisés, en libre accès ou en consigne fermée accessible sur abonnement, spécialement conçus pour stationner votre vélo en toute tranquillité pendant que vous effectuez vos trajets en transport en commun. Ces deux nouvelles consignes, chacune de 20 places en libre accès sont accessibles avec un Pass Navigo et après s'être abonné via le site : <https://sncf-parking-velos.iledefrance-mobilites.fr>

Pour les autres utilisateurs, trois formules d'abonnement sont proposées :

- Journalier à 4€
- Mensuel à 10€
- Annuel à 30€

Retrouvez plus d'informations concernant les Parkings Vélos sur : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilites/velo/parking-velo>
<https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/parkings-velos>

Parking photovoltaïque à la gare de gretz.



17 stations franciliennes SNCF ou RER, dont Gretz-Armainvilliers, ont été sélectionnées à travers toute la France pour participer à un vaste programme photovoltaïque lancé par SNCF Gares & Connexions.

Ce projet, qui se concrétisera fin 2024, consiste à équiper plusieurs parkings de gares d'ombrières photovoltaïques. L'électricité produite sera vendue sur le réseau public de distribution l'électricité (ENEDIS) et participera ainsi à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Il s'inscrit aussi dans un ambitieux plan de solarisation du patrimoine foncier de la SNCF, qui souhaite massifier sa capacité solaire afin de rendre les gares exemplaires en termes de standards environnementaux et d'agir pour une mobilité plus éco-responsable.

L'intérêt est double : participer activement à la transition écologique (production d'électricité « verte ») et améliorer le confort des voyageurs (protéger leurs véhicules des intempéries ou du soleil).

GTO rugby centre 77 : une école de rugby labellisé

Le club de rugby de notre commune a obtenu la labellisation de son école de rugby par la Fédération Française de Rugby. L'institution lui a décerné 2 étoiles, symbole de sa reconnaissance pour la démarche de qualité engagée par les dirigeants de l'école de rugby dans l'accueil, l'accompagnement et la formation des joueurs ainsi que le développement de l'activité.

La Municipalité tient à féliciter et à souligner le travail des dirigeants et des éducateurs qui participent au succès et au rayonnement du club de rugby.

Désormais, le GTO joue en Fédérale 3 ! Après leurs succès pendant cette saison, le GTO participera au Championnat de France en Fédérale 3. Un grand bravo aux joueurs qui jouent et s'entraînent pour avoir cette chance.



Opération tranquillité absences

Les vacances arrivent et nombreux sont ceux qui, loin de Gretz-Armainvilliers, vont prendre quelques jours de repos bien mérités. Il est indispensable de pouvoir le faire sans crainte de cambriolage, l'esprit tranquille.

La Ville de Gretz-Armainvilliers met en place depuis plusieurs années l'Opération Tranquillité Absences. Ce dispositif, qui n'est pas une obligation mais un service rendu par la municipalité, permet à la police de proximité, aux patrouilles de la police municipale et/ou nationale, d'exercer une vigilance

accrue lors de vos absences prolongées et surtout de remarquer les allées et venues inhabituelles dans les maisons signalées inoccupées.

Vous pouvez remplir directement le formulaire d'inscription à l'Accueil de la Mairie ou de la Police municipale. Vous pouvez également retrouver le formulaire au format PDF sur le site internet de la Ville de Gretz-Armainvilliers.

Pour plus d'informations :
Police municipale - 01 64 42 83 32.

Fortes chaleurs : adapter sa pratique sportive.



En temps normal, la pratique sportive entraîne une augmentation de la dépense énergétique, une élévation de la température de l'organisme qui ne peut être régulée que par l'évaporation de la sueur. Mais lorsqu'il fait très chaud, cette évaporation parvient à saturation. Cette situation peut conduire à une déshydratation et au coup de chaleur, lequel constitue une urgence médicale.

Premier conseil donc, lorsque la météo n'est pas favorable à un exercice intense, mieux vaut réduire voire annuler votre séance. Vous pouvez aussi aménager vos horaires en commençant plus tôt le matin ou plus tard en soirée.

Par ailleurs, aspergez-vous régulièrement le visage et la nuque avec de l'eau et hydratez-vous, avant, pendant et après l'effort.

Préférez aussi l'exercice à l'ombre ou dans des endroits climatisés ou bien ventilés. Le milieu aquatique est une bonne option pour maintenir votre peau au contact de la fraîcheur.



RAPPEL : LES DATES IMPORTANTES DU CALENDRIER SCOLAIRE.

De juin au 31 Décembre 2024 : récupération des contrats Imagine R'.

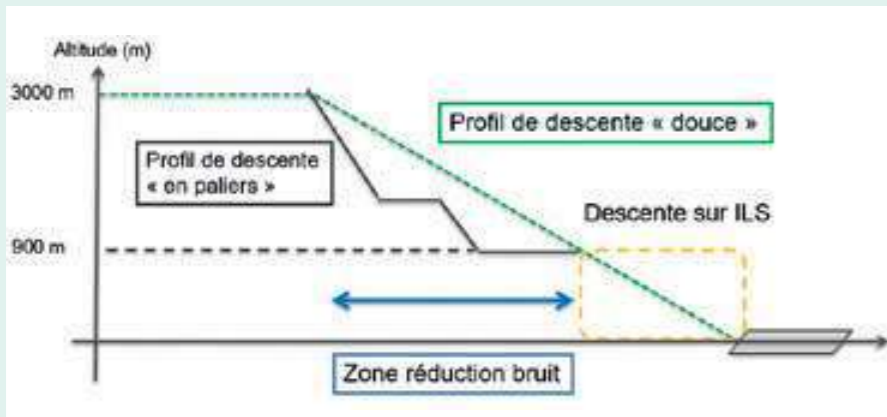
A partir du 8 Juillet : réservation pour les activités pour l'année 2024-2025.

2 Septembre 2024 : Rentrée scolaire (échelonnée en fonction des niveaux : chaque école communiquera son calendrier auprès des parents).

Vacances de la Toussaint 2024 : du Samedi 19 octobre 2024 au 03 novembre 2024.



Réduction de l'empreinte carbone et nuisances aériennes : projet d'arrivée en descente continue.



La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) travaille à la mise en œuvre d'un projet d'application de procédure de descente douce pour les vols en direction de l'aéroport d'Orly.

Le but ? Réduire l'empreinte carbone du transport aérien, mais aussi limiter les nuisances sonores.

Ce projet vise à réaliser des descentes dites « douces » ou « continues » pour limiter les descentes en paliers encore majoritaires aujourd'hui. Ces descentes en paliers nécessitent une poussée bien plus importante, ce qui génère beau-

coup de nuisance sonores. Cette technique nécessite également l'utilisation des dispositifs d'hyper sustentateurs (déployés sur les ailes des avions) ce qui crée davantage de bruit.

L'objectif avec ce projet est de réduire de 4 800 tonnes la production de CO₂, soit 300 aller-retour Orly/Toulouse.

A terme, 70% des vols devraient adopter cette technique de descente douce lors de leur arrivée face ouest.

Mettre en place ces « routes » plus directes permettra de réduire la production de CO₂ et de nuisances sonores en

réduisant de 25,4% le temps d'attente des avions et donc, à terme, de réduire l'impact sur les personnes habitant sous les couloirs d'atterrissage.

Sa mise en œuvre est prévue pour Printemps 2025 après avoir étudié toute la faisabilité du projet.

Ce sont d'ailleurs 22 communes au total, qui sont concernées par ce projet, dont 21 en Région parisienne.

L'ensemble des habitants a été concerté dans le cadre d'un vote pour la mise en place d'un couvre-feu entre 22h00 et 6h00 pour les atterrissages en direction de l'aéroport d'Orly.

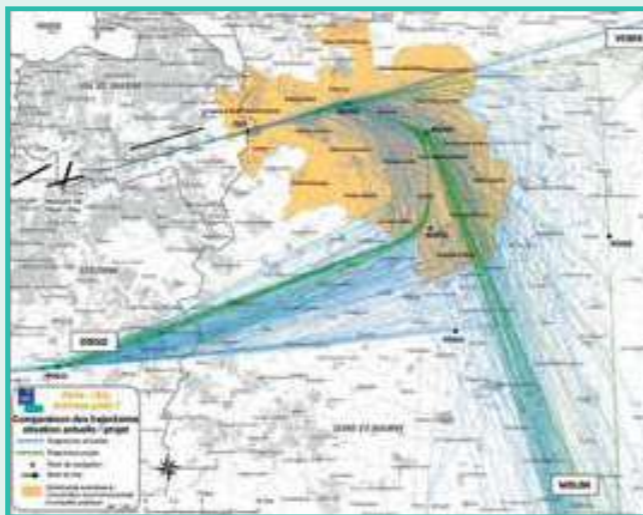
Soit 2 millions d'habitants, se trouvant sous les couloirs de vols, qui avaient jusqu'au 24 Mars pour donner leur avis.

• **Trajectoires bleues :**

Dispositifs proposés à l'enquête publique

• **Trajectoire vertes :**

Contournement de la ville de Favières



Avenue des Fauvettes - Travaux de réfection des trottoirs



Avenue du Chemin de Fer - Travaux de réfection des trottoirs



Installation de nouveaux pontons à l'étang de la Mare Pinçon



Rafraîchissement des peintures du gymnase Victor Hugo



Rue de Paris - Travaux d'enfouissement réseaux

> **cadre de vie**



Finances municipales 2024

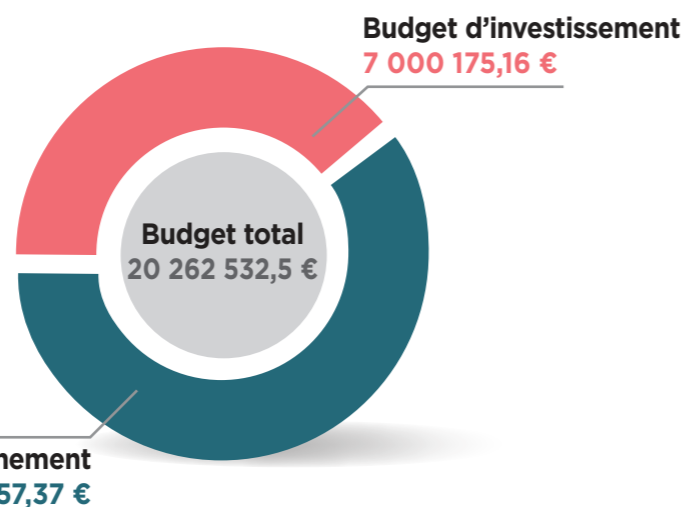
Des finances saines et maîtrisées malgré une période difficile marquée par l'inflation.

Le vote du budget est un acte essentiel et obligatoire dans la vie d'une collectivité locale qui, en plus des chiffres, transpose les ambitions politiques déployées par la Municipalité en faveur du quotidien des Gretzois.

des services à la population et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le budget est un document de référence pour la commune. Il permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité au cours de l'année, de définir la politique fiscale et tarifaire, de déterminer

les principaux projets à financer. C'est un outil indispensable à la vie d'une collectivité. Le budget primitif de la Ville est de **20 262 532,5 €**. La section de fonctionnement s'élève à **13 262 357,37 €** et la section d'investissement atteint la somme de **7 000 175,16 €**.

Le budget de la Ville a été voté lors de la séance du Conseil municipal du 2 Avril 2024. Cette année encore, le budget de la commune est construit en conséquence d'un contexte marqué par l'inflation et la baisse des dotations de l'Etat. Néanmoins, les finances municipales sont en bonne santé et ont pour ambition de maintenir la qualité



Budget de fonctionnement
13 262 357,37 €

Mieux comprendre le budget :

Le budget d'une commune se compose en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Le budget de fonctionnement regroupe les dépenses comme les charges à caractère général (eau, électricité, gaz, entretien des bâtiments, voirie ...), les traitements des agents, les intérêts de la dette et les recettes (impôts, taxes, dotations de l'Etat).

De manière générale, la section de fonctionnement constitue les dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale.

Le budget d'investissement fait état des dépenses et des recettes liées aux opérations d'aménagement ou d'équipement de la commune sur le long terme.

Elle concerne essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objectif d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux.



La tarification des services (hors ALSH)

- Tarif 2024 de l'étude surveillée : 1,90€
- Tarif 2024 de la restauration scolaire : 4,40€

Le Conseil municipal a fixé les taux d'imposition pour l'année 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,46%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 21,13%



Principales dépenses du budget de fonctionnement de la ville



AMÉNAGEMENT, SERVICES URBAINS ET ENVIRONNEMENT
2 496 120 €



SÉCURITÉ
579 867 €



ADMINISTRATION
3 775 027 €



CULTURE
335 866 €



ENSEIGNEMENT
2 935 619 €



SPORT ET JEUNESSE
1 874 157 €



SANTÉ ET ACTION SOCIALE
1 263 695 €

Des investissements au service de la population

Afin de répondre aux différents besoins des habitants notamment en matière d'infrastructures et de cadre de vie, la Ville de Gretz-Armainvilliers s'engage à poursuivre son programme d'investissements.

Voici quelques exemples d'opérations prévues pour 2024 et 2025.



Réhabilitation du 43 rue de Paris Projet de PMI et RPE

La commune a fait l'acquisition d'un pavillon dans la rue de Paris (ancienne laverie) dans l'objectif de réhabiliter le bâtiment et d'y implanter la nouvelle Protection Maternelle et Infantile ainsi que le Relais Petite Enfance. L'ambition de ce nouveau lieu est de permettre un meilleur accueil des familles, des assistantes maternelles et des tout-petits dans le cadre des ateliers et des animations proposés par des professionnels de la santé et de la petite enfance.



Construit au début des années 1970, le pavillon est composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage sur une parcelle d'environ 800m² qui pourra accueillir un jardin destiné aux enfants. Projet phare de la Municipalité, le nou-

vel équipement accueillera les deux structures complémentaires dédiées à la petite enfance et aux familles.

COÛT TOTAL > 1 205 000 € TTC



Aménagements sur les bâtiments municipaux

L'entretien du patrimoine immobilier de la commune constitue une ligne de dépenses nécessaires. Cette nouvelle année budgétaire permettra essentiellement de rénover les chaufferies des écoles maternelles Victor Hugo et Leclerc, de la Maison de la Culture et des Loisirs et de la Mairie.

COÛT TOTAL > 772 931,93 € TTC

Travaux de voirie

La Ville s'attache au quotidien à améliorer la qualité de vie des Gretzois en réalisant notamment des travaux de voirie. La remise en état et l'entretien des routes communales est un enjeu important pour la Municipalité. Ces travaux visent à assurer le bon état des voies et la sécurité.

COÛT TOTAL > 954 077,88 € TTC



Modernisation de l'éclairage public

Pour assurer, entre autres, la sécurité des piétons et des citoyens la nuit, une vaste opération de travaux de modernisation de l'éclairage public a été initiée dès le mois de Décembre et continuera tout au long de l'année 2024.

COÛT TOTAL > 690 983,65 € TTC

Mercredi 3 Janvier 2024

Maison de la Culture et des Loisirs

Gretz écran special Noël

Pour marquer la fin des vacances de Noël et pour offrir aux jeunes Gretzois un moment convivial avant la reprise de l'école, la Municipalité a organisé un temps cinéma un mercredi après-midi.

Cette journée a été l'occasion de présenter des films choisis tout spécialement pour le jeune public avec notamment des projections de la Pat 'Patrouille qui ont rencontré un vif succès auprès du public.

Une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles ont pu profiter à l'issue de la projection d'un goûter offert par la mairie.



Vendredi 12 Janvier 2024

Salle Rothschild

Tous les deux mois, la Ville de Gretz-Armainvilliers accueille une collecte de sang au profit de l'Etablissement Français du Sang dont le rôle est indispensable dans la gestion des stocks de sang.

Chacune de ces collectes est organisée en partenariat avec l'Association du Don du Sang de Gretz Tournan.

La première collecte de sang de l'année 2024 a eu lieu le 12 Janvier dernier. Cette collecte a permis d'accueillir 58 donateurs dont 5 nouveaux.

La collecte du Vendredi 6 Avril a quant à elle réunie 54 donateurs dont 6 nouveaux.

Merci à vous pour votre solidarité !



Samedi 20 Janvier 2024

Maison de la Culture et des Loisirs

Comme chaque année, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population le troisième samedi de Janvier. Ce rendez-vous fondamental dans la communication et dans l'agenda de la Municipalité permet de faire le point sur les projets réalisés et ceux à venir.

Inaugurée en musique par les jeunes de l'Ecole de Musique du Val des Dames accompagnés de Mme. Pia MOON au chant et Mme. Françoise BARONNET au piano, la Cérémonie des Vœux s'est déroulée en présence de Mme la Député Michèle PEYRON, les Maires de Férolles-Attily, de Lésigny et de Tournan-en-Brie, les élus du Conseil municipal, des personnalités du tissu associatif gretzois.



Les vœux de Monsieur le Maire ont notamment été l'occasion de revenir sur les événements marquants de l'année 2023 avec notamment, la visite de la délégation polonaise du centre ENIGMA de Poznan, le Salon d'Automne, le Salon Vin et Gastronomie, la Plantation d'un arbre dans l'Arboretum par M. Brian BOUILLON-BAKER (fils de Joséphine BAKER), les Journées Cultures du Monde, etc.

Lors de son discours, le Maire est notamment revenu sur l'inauguration de la tribune Dany HAMOUI du stade Laumondé, bénévole depuis 50 ans au SCGT Football, et sur la soirée organisée en l'honneur de Mme. Hatadou SAKO, championne du monde d'Handball et gretzoise.

Chaque année, les Vœux du Maire sont aussi l'occasion de récompenser des personnalités qui s'impliquent dans la vie et le dynamisme de la commune. De cette manière, la Municipalité a tenu tout particulièrement à remettre la Médaille de la Ville à M. Jean-Jacques FIOT pour son engagement auprès du Sporting Club Gretz Tournan, en tant que dirigeant associatif depuis plus de 30 ans et Président du SCGT depuis 10 ans.





Samedi 27 Janvier 2024

Maison de la Culture et des Loisirs

Concert Rock

Pour marquer le début de la saison culturelle 2024, la Municipalité a lancé la programmation annuelle avec un concert rock. Un rendez-vous musical qui a rencontré un véritable succès auprès du public, vous étiez plusieurs centaines à venir profiter du spectacle.

Un grand bravo à l'association Noparazit pour l'ambiance rock'n'roll !

L'association Noparazit, c'est quarante artistes sur scène : un groupe de chanteurs, des musiciens, ... des talents qui ont mis le feu à la Maison de la Culture et des Loisirs le temps d'une soirée.

Remerciements particuliers à M. Eric VOGEL pour avoir immortaliser ce moment.



Samedi 3 Février 2024

Maison de la Culture et des Loisirs

Salon philatélique

Les amateurs et les collectionneurs de timbres se donnent rendez-vous chaque année pour le Salon Philatélique de Gretz. Organisé par le Club Philatélique, sous la présidence de M. Gérard VACHER, et avec le soutien des bénévoles, le salon permet au public de découvrir de belles collections.

Les amateurs et philatélistes profitent de cet événement pour mettre en avant leurs collections, faire des échanges et acheter de nouveaux timbres pour compléter leur collection.



Dimanche 25 Février 2024

Maison de la Culture et des Loisirs

Salon des jouets anciens

En février, les amateurs et les collectionneurs de jouets et de jeux d'antan se retrouvent à la Maison de la Culture et des Loisirs pour partager leur passion commune pour les jouets et les jeux anciens.



Samedi 16 Mars 2024

Jardins de la Mairie et Place du Mesnil

Carnaval

Pour fêter l'arrivée du Printemps, la Ville de Gretz-Armainvilliers a invité tous les enfants de la commune à participer au Carnaval.

Sur le thème du Far West, le carnaval a rencontré une nouvelle fois un succès auprès des habitants et notamment des plus jeunes. Cette année, plusieurs animations ont contribué à la mise en scène du carnaval. Les équipes des Ateliers Municipaux ont œuvré pour les différents décors du défilé et de la Place du Mesnil pour la fête finale. Des indiens et des chevaux ont également accompagné le cortège. Ils ont aussi réalisé quelques figures et démonstrations avant la mise en feu du bonhomme carnaval.

Une collation et un bal à destination des enfants ont clôturé cette belle matinée.



du 16 au 23 Mars 2024

Semaine de la petite enfance

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, la Ville de Gretz-Armainvilliers a organisé plusieurs animations en faveur des enfants de 0 à 3 ans. Un programme riche en animations a été proposé aux familles ainsi qu'aux assistantes maternelles de la commune afin de mettre à disposition de tous, des moments de découvertes, d'échanges et de sensibilisation.

Dans le cadre de cette semaine de la petite enfance, les différentes structures d'accueil et les services municipaux ont travaillé en commun pour promouvoir la petite enfance et mettre les tout-petits à l'honneur le temps de quelques jours.

La Semaine de la Petite Enfance a permis aux familles et aux assistantes maternelles de (re)découvrir les différentes structures d'accueil de la ville à travers une exposition haute en couleurs et riche en informations dans le hall de la Mairie. Cette exposition a notamment été l'occasion d'organiser des moments d'accueil et d'échanges entre le public et le Relais Petite Enfance.



Symbole à la fois de l'unité et de la diversité, thème central de la semaine, l'arbre aux 1001 bonjours a été une installation fédératrice et a permis de récolter de nombreuses feuilles pour habiller l'arbre de la Petite Enfance de « bonjour » dans les langues du monde entier.

La Médiathèque a ouvert le bal des animations ouvertes au public, sur réservation, avec une projection de courts métrages à destination des tout-petits.



Le Relais Petite Enfance, le Multi Accueil et la Crèche Familiale ont planifié un ensemble d'activités réservées exclusivement aux familles et aux assistantes maternelles accueillies dans les différentes structures de la ville. Des ateliers cuisine, baby gym, découverte de la musique et des traditions du monde, visite d'une boulangerie, ... les structures ont proposé au public des éléments de sensibilisation pour mettre en avant l'enfant de 0 à 3 ans et construire son quotidien.



Pour clôturer la semaine, un atelier lecture comptine avec parole, langue des signes et harpe pour une mise en ambiance douce et jolie autour d'une histoire de découverte, d'amour et de famille.



Samedi 23 Mars 2024

Arboretum du Val des Dames

Plantation

Pour les Journées Cultures du Monde, cette année sur l'Europe orientale et médiane, la Ville de Gretz-Armainvilliers a eu le plaisir de recevoir les Ambassadeurs de Hongrie et de Slovaquie.

Comme le veut la tradition, les deux invités d'honneur ont planté un arbre symbolique dans l'Arboretum du Val des Dames. Monsieur Jan Soth a planté un tilleul à grandes feuilles tandis que Monsieur Georges Habsbourg a planté un chêne de Hongrie.

À cette occasion, les Ambassadeurs ont délivré des messages d'amitié, d'amour et d'histoire commune entre la France et leurs pays respectifs. Ce parrainage d'un arbre dans l'Arboretum marque ainsi un gage d'amitié éternelle ou presque entre nos pays.



Ambassadeur de la République Slovaque
Monsieur Jan Soth



Ambassadeur de la Hongrie
Monsieur Georges Habsbourg-Lorraine



Samedi 23 et Dimanche 24

Maison de la Culture et des Loisirs

Journée culture du monde

Pour l'édition 2024 des Journées Cultures du Monde, nous sommes partis cette année à la découverte de la culture de l'Europe orientale et médiane avec en particulier des pays comme la Hongrie, la Pologne et la Roumanie. Tout au long du week-end, le public a pu découvrir de l'artisanat et des produits typiques d'Europe de l'Est. Au programme également de ces journées : des conférences, de la danse, de la musique et des chants traditionnels.



31 Mars 2024

Parc du Val des Dames

Chasse aux œufs

Pour célébrer Pâques, la Municipalité propose chaque année une journée d'animations au Parc du Val des Dames.

Au programme, des jeux pour les petits et les grands, et surtout des chocolats ! En récompense des efforts fournis aux différentes épreuves, les enfants ont eu le plaisir de repartir avec un sachet d'œufs en chocolat. Cette année, grâce aux bonnes conditions de la météo, 500 enfants ont pu s'amuser sur les différents stands d'animations.



Samedi 6 Avril 2024

Parc du Val des Dames

Jardins de printemps

Le mois d'Avril marque l'arrivée du Printemps, du Soleil et de la saison des fleurs. Pour célébrer l'approche des beaux jours et l'allongement des journées, la Ville de Gretz-Armainvilliers a organisé une nouvelle édition de Jardins de Printemps. Avec une météo plus clémente que l'an passé, cette journée axée sur la nature a rencontré son succès auprès des Gretzois qui ont eu plaisir de retrouver les habitués et de nouveaux stands d'artisans. Le public a pu découvrir des produits originaux comme des enceintes de musique en bois de manguier, des produits bio pour le corps, des bougies, du miel, des fleurs, des décorations pour le jardin, ... Les plus petits ont eu la chance de pouvoir faire une balade en poney !



Lors de cette nouvelle édition des Jardins de Printemps, le Club Philatélique a proposé une exposition de timbres sur le thème de la nature et du jardin tandis que l'association artistique Créer Arts Mains Passions a exposé le travail annuel de ses membres autour du Pop Art.



Samedi 1^{er} Juin 2024

Avenue de Chevry

Mini tour 77

Comme chaque année, la ville accueille l'une des étapes du MINI TOUR 77.

C'est sous la pluie que s'est passée la 4ème étape de cette course organisée par Lagny Pontcarré cyclisme.

Au départ, Avenue de Chevry, petits et grands ont encouragé ces cyclistes en herbes pour un parcours passant par l'avenue Georges Travers, l'avenue des Chênes et l'avenue des Ombrages.



Samedi 1^{er} Juin 2024

Parc du Val des dames

Balade Contée

A l'abris des arbres, une dizaine de personnes ont pu s'émerveiller et rêver aux travers des histoires de Laurent Azuelos.

Cet artiste a narré des contes inventés sur les arbres du parc du Val des Dames.

Mêlant, fantaisies et originalité pour capter l'attention de tous.

Un petit succès pour la Médiathèque de Gretz-Armainvilliers qui a organisé cet évènement pour la première fois.



Samedi 1^{er} Juin 2024

Eglise Saint Jean-Baptiste

Concert Chœur et Orchestre

Organisé par l'Association Musicale du Val des Dames, le concert s'est tenu dans l'église de la ville.

Au programmes, des prestations de chants et de musiques par les talents de l'association.

Un moment suspendu dans un cadre historique.



Dimanche 2 Juin 2024

Parc du Val des Dames

Brocante de la MCL

La Brocante de Gretz-Armainvilliers organisée par la MCL s'est tenue ce dimanche 2 Juin 2024.

Un rendez-vous attendu pour les exposants et les visiteurs de l'évènement.

Sur place, trocs et ventes d'objets en tous genres, buvettes et restauration ont su ravir les présents.



Samedi 29 juin 2024

Place du Mesnil

Feu de la Saint-Jean

Comme chaque année, le Feu de la Saint Jean a réuni les Gretzois pour célébrer le solstice d'été et partager un moment de convivialité.

Petits et grands ont pu profiter de la fête foraine présente pour le week-end, puis du grand feu de la Saint Jean !

Malheureusement la retraite aux flambeaux a été annulée à cause du très mauvais temps.



13 juillet 2024

Stade du Val des Dames

Feu d'artifice

La fête nationale a permis encore une fois de réunir les Gretzois autour d'un magnifique feu d'artifice !

L'association de la Pêche Gretzoise a vendu des lampions puis le cortège de la retraite aux flambeaux a déambulé de la rue de Paris au parking Camille Flammarion au rythme des instruments de Gretz'harmony.

Le cadre du stade du val des Dames ainsi que le spectacle pyrotechnique ont su créer un moment hors du temps et permettre de faire rêver tous les spectateurs pour clôturer cette soirée.



4 août 2024

Stade du Val des Dames

Gretz été

La 10^{ème} édition de « Gretz été » s'est tenue ces dernières semaines au stade du Val des Dames et a été forte de son succès !

Châteaux gonflables, pédalo, trampolines, football, démonstrations sportives, Espace tout petits et autres structures ont ravis les parents et surtout les enfants !

Cet évènement proposé par la mairie a permis à tous de profiter du grand air et d'amuser les enfants pendant leurs vacances d'été. Le soleil s'est montré capricieux mais les plus courageux ont pu profiter de ces 3 semaines d'activités !



Bénéficiaire de soin infirmier à domicile



Un SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) permet, si vous êtes notamment une personne âgée malade ou dépendante, de recevoir chez vous des soins infirmiers et d'hygiène.

Vous pouvez bénéficier d'un service de soins infirmiers à domicile si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes âgé d'au moins 60 ans et êtes malade ou dépendant,
 - Vous avez moins de 60 ans et présentez un handicap,
 - Vous avez moins de 60 ans et êtes atteint de pathologies chroniques ou présentez certains types d'affection.
- Pour ces mêmes situations, le SSIAD peut

aussi intervenir pour faciliter le retour à domicile après une hospitalisation : pour prévenir la perte d'autonomie, éviter une hospitalisation, faciliter le retour à domicile après une hospitalisation ou bien retarder une entrée dans un établissement d'hébergement. Comment faire la demande pour bénéficier d'un SSIAD ?

Votre médecin traitant s'occupe de la prescription des soins et généralement de la demande de prise en charge par la Sécurité sociale. Une fois que cette demande a été adressée, il y a un délai de 10 jours. En l'absence de réponse, elle est considérée comme acceptée. Avec cette prescription, vous pouvez contacter vous-même un service de soins à domicile proche de chez vous pour demander la prise en soins.

Une fois votre demande acceptée par le service, un infirmier se rendra à votre domicile pour décider avec vous du calendrier des interventions.

Attention : les SSIAD sont autorisés à intervenir chez un nombre de personnes limité. Il est donc possible que vous soyez mis sur liste d'attente jusqu'à ce qu'une place se libère.

Retrouvez davantage d'informations sur le service d'aide et d'accompagnement à domicile sur le site : www.pour-les-personnes-agees.gov.fr

Monparcourshandicap le site pour toutes les informations sur le handicap

Pour vous orienter, trouver des interlocuteurs, des informations fiables sur les aides et démarches, la scolarité, les études supérieures, la formation, l'emploi, les aides techniques, la vie intime, le consentement et la parentalité... MonParcoursHandicap.gov.fr est le site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

En dehors des nombreuses rubriques d'information thématiques, les internautes pourront découvrir des témoignages de personnes en situation de handicap, des aidants ou de professionnels sur différents sujets de la vie quotidienne. Par ailleurs, un annuaire des organismes utiles pour effectuer les différentes démarches ainsi qu'un agenda des événements en lien avec le handicap complètent la formule proposée par le site officiel. Chaque semaine, les internautes

pourront aussi retrouver des actualités pour se tenir informé sur des sujets variés comme les droits, le sport, la culture, la santé,

En outre, MonParcoursHandicap.gov.fr est un site 100% accessible. Quel que soit votre handicap, le site vous permet d'ac-

céder sans difficultés aux contenus et aux fonctionnalités grâce à une navigation avec une synthèse vocale et/ou une plage braille, une personnalisation de l'affichage du site selon vos besoins, une navigation sans utiliser la souris. Le site propose également des contenus comme une collection de fiches pratiques, la traduction de mots et leur définition en langue des signes et des vidéos incluant des transcriptions textuelles et en LSF.



MaPrimeAdapt' : une nouvelle aide pour adapter son logement à la perte d'autonomie



Sous conditions d'attribution, cette aide vise à simplifier les démarches et permettre aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de rester vivre chez elle.

Cette aide financière est attribuée sous conditions de ressources (revenus modestes et très modestes). Elle s'adresse :

- Aux personnes âgées de plus de 70 ans, quel que soit leur niveau de dépendance ou d'autonomie,
- Aux personnes âgées de 60-69 ans en perte d'autonomie précoce justifiant d'un niveau GIR (groupe iso-ressources) de 1 à 6,
- Aux personnes en situation de handicap sans condition d'âge, justifiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50% ou éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH).

MaPrimeAdapt' est destinée aux propriétaires occupants ou aux locataires du parc privé pour des travaux dans leur résidence principale sans condition d'ancienneté.



Quels types de travaux sont concernés ?

Afin d'assurer la sécurité et le confort des logements en fonction des besoins de chacun, les travaux d'adaptation peuvent concerner l'intérieur ou l'extérieur des logements, par exemple :

- Monte-escalier électrique, Douche italienne, WC surélevés et barre d'appui, Eclairage à détection de mouvement,

Rampe d'accès extérieur, Installation de volets roulants électriques, Elargissement de la porte d'entrée.

Quel est le montant de l'aide ?

Dans la limite d'un plafond de travaux de 22 000€ HT, MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de :

- 50% du montant des travaux pour les ménages aux revenus modestes,
- 70% du montant des travaux pour les ménages aux revenus très modestes.

Le dispositif propose également un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) habilité par l'Anah. Interlocuteur privilégié durant tout le dispositif, il réalise avec la personne un diagnostic et établit un projet de travaux et un plan de financement.

MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique et la prestation de compensation du handicap (PCH). Plus d'informations sur le site :

www.france-renov.gov.fr



Le Hérisson : une association et une maison en faveur du handicap



L'association Le Hérisson (loi 1901) a été créée en Décembre 2000, en majorité par des parents ayant un enfant en situation de handicap. Elle est située sur la commune de Gretz-Armainvilliers dans des locaux prêtés par la Municipalité.

L'association conviviale et familiale, veut avant tout aider les personnes touchées par le handicap à être reconnues à leur juste valeur, en leur facilitant un accès à la culture, au sport et aux loisirs. Elle met en avant l'intégration dans la société et favorise régulièrement les sorties et les échanges, essentiellement les week-ends.

L'association compte plus de 100 membres actifs dont une quarantaine de jeunes adultes en situation de handicap et une dizaine de bénévoles.

L'association participe à la sensibilisation du handicap dès l'école. En effet, les membres de l'association se rendent fréquemment dans les écoles pour parler de la « différence », pour attirer l'attention sur le handicap et le quotidien des personnes porteuses d'un handicap.

La Maison du Hérisson

Afin de mettre en place des solutions permettant l'intégration sociale des jeunes adultes porteurs d'un handicap en s'adaptant à leurs capacités et en respectant leurs attentes et leurs choix de vie, l'association Le Hérisson a lancé le projet d'une maison partagée.

Les jeunes de l'association sont, pour certains, suffisamment autonomes pour accomplir les actes de la vie courante, mais ils ont besoin d'un accompagnement personnalisé pour améliorer leurs compétences. Ils sont en attente de sorties et de partages avec les autres. Forte de ce constat, l'association Le Hérisson a décidé de louer une maison située dans notre ville, non médicalisée et pouvant accueillir jusqu'à 4 adultes

en situation de handicap. Cette maison de type familial est à taille humaine, sécurisée et ouverte sur l'extérieur. Ce lieu constitue une alternative lorsque la vie en collectivité ou dans un établissement classique n'est souhaitée ni par la personne concernée ni par la famille.

Cette maison gardera les valeurs transmises par l'association : dynamique, vivante, familiale et conviviale. Elle privilégiera l'épanouissement personnel et proposera aux personnes y habitant des activités variées afin de développer ou de maintenir leur intégration sociale. Dans ce cadre, en fonction de leur autonomie et des possibilités matérielles, les personnes accueillies participeront aux tâches quotidiennes liées au bon fonctionnement de la maison.

L'association proposera régulièrement de nouvelles activités afin de ne pas les laisser dans un quotidien répétitif. Des intervenants pourront par ailleurs être sollicités pour des activités thématiques.

Pour plus d'informations sur l'association Le Hérisson, rendez-vous sur la page facebook de l'association.

L'accueil jeunes : un univers de possibilités pour des après-midis animés !



À l'Accueil Jeunes, chaque journée est une aventure en soi, avec des espaces dédiés à l'épanouissement, à la découverte et au divertissement. Voici un aperçu de ce qui vous attend.

Après les cours

Après une journée bien remplie au collège, l'Accueil Jeunes devient le lieu idéal pour se détendre et s'amuser entre amis. Les ados ont la possibilité de se plonger dans une multitude d'activités comme des jeux de société ou des jeux sportifs dynamiques. Si votre ado a besoin de temps pour faire ses devoirs ; pas de problèmes, des ordinateurs sont mis à disposition. Et pour les amateurs de gaming, une salle est entièrement dédiée à l'univers captivant des jeux vidéos sur PS4 ou Nintendo Switch.

Mais ce n'est pas tout ! Les jeunes gretzois peuvent aussi profiter également d'un temps libre pour s'adonner à diverses activités comme le billard, le baby-foot, le tennis de table ou tout simplement se plonger dans un bon livre. De plus, deux vendredis par mois, l'équipe d'animation propose des nocturnes, durant lesquelles des événements spéciaux ont lieu tels que des ciné-débats, des repas conviviaux ou des tournois excitants. Les nocturnes durent jusqu'à 22h30. Grâce à cette structure jeunesse, les ados peuvent également s'impliquer dans des projets solidaires ou collectifs, allant de la création de web-radios à la réalisation de courts-métrages.

Pendant les vacances

Les vacances à l'Accueil Jeunes sont une expérience à part entière. Des projets spécialement conçus en collaboration avec les jeunes et des intervenants extérieurs : de la création de web-radios

à des activités ludiques comme l'archery Game, le bubble Game en passant par la réalité virtuelle. Des sorties passionnantes sont également au programme, que ce soit au Koezio, à l'accrobranche, au bowling, au cinéma, laser game, dans

des musées ou dans des parcs animaliers. Et pour ceux qui aiment les défis, des grands jeux, des escape games et des jeux de piste sont organisés pour stimuler l'esprit d'équipe et la créativité.

HORAIRE D'OUVERTURE

L'équipe d'animation de l'Accueil Jeunes vous accueille :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 14h jusqu'à 19h30
- Les mercredis, dès 11h45 pour le repas ou à partir de 13h30 sans repas
- Deux vendredis par mois, profitez des nocturnes jusqu'à 22h30
- Pendant les vacances, l'Accueil Jeunes est ouvert de 9h à 18h

Pour s'inscrire

Pour plus d'informations sur l'Accueil Jeunes et pour vous inscrire, RDV au Service Enfance.

Les réservations pour les vacances peuvent également être effectuées via l'espace citoyens une fois que les documents nécessaires ont été remplis auprès du Service Enfance en début de chaque année scolaire.



>AOÛT



>SEPTEMBRE



>NOVEMBRE



NAISSANCE

JANVIER 2024

Lenny NTOYA MFUANGA
Jad HADIFI
Léandre RÉGIS-LYDI

FÉVRIER 2024

Rafael FERREIRA
Aliya AYDAMIROV
Dany NETO LA BRANCA
Tylian CEBRIA GONÇALVES
Mouhammad TOVSULTANOV
Louise VIEIRA DAMASCENO

MARS 2024

Fatimata BATHILY
Lana BOUZIANE
Silas BOUZIANE
Neyla EL AAREJ

AVRIL 2024

Joan HUE
Emy NIAMKEY
Neyla HACHEMAOUI
Vaiana FERNANDES
Yatra ARUL SEBASTIAN
Aaron FONGA
Arouna KONATE

MAI 2024

Nina GEORGET
Hélène JUNOT
Boblins MANKALE

JUIN 2024

Elisa PRANGÈRE
Yara VILCOQ
Eden LAFOSSE
Charlie FRITCHE
Camelia MORARI
Noëlyah PACQUIT
Noor BIRHADIOUEN

JUILLET 2024

Tom EDGARD
Alma ARAUJO DE OLIVEIRA
Eden DIAS
Lyam DOS SANTOS

MARIAGES

AVRIL 2024

Julie RICHARD et Ronan TROLY
Sabrina BOUAMARA et José LOPES SIMAO

MAI 2024

Johanna RITTERBECK et Julien SGUERZI
Céline GIRARD et Corentin VASSEUR
Elodie PERIQUITO et Lucas DA CRUZ

JUIN 2024

Lauryn ALBERT et Owen SINNAMAL
Aline BARBAGALLO et Grégory CASSARD
Marie BONNET et Alexandre RESENSDE
Carla DA SILVA et Dylan LEFEBVRE
Angélique FEDON et Louis RENONCOURT

JUILLET 2024

Jessica BORGES MORENO et Chris-Gale ANDRIANA
Fabienne PINHEIRO et Joao PEREIRA ANTUNES

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

JUILLET 2023

Christiane CATALAN

JANVIER 2024

Rabia TAHRAOUI
David GONÇALVES BARBOSA
Nicole DUPONCHEL
Honoré MONZULUKU MOMBELE
Amandio NUNES DE CAMPOS
Jean-Pierre VERBÈQUE
Roger SÉCRESTAT
Ginette BUIGNET

FÉVRIER 2024

Françoise GUIBERT
Guy DAVID
Sylviane MOREAU
Willy MBAYABO

MARS 2024

Odette LEGAVRE
Marcel MATHIOT
Jean PARMENIER
Michel RÉGUÈME
Michèle DELAPIERRE
Maria ABREU VIEIRA DE SOUSA
Daniel COLLARD
Jeannine PONCE

AVRIL 2024

Roger LAIRAUDAT
Annie FLAUS
Jean-François VILLANOVE

MAI 2024

Guy SCHILOVITZ
Patrice CAUCHIE

JUIN 2024

Edouard CHASSEIGNE
ROBERT MULLER
Alexia PANIZZI

JUILLET 2024

Madeleine COUZON
Arminda DE JESUS

Ville de Gretz-Armainvilliers

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
10H00-18H00



FORUM
DES ASSOCIATIONS
CULTURELLES ET SPORTIVES

Démonstrations - Restauration sur place

JARDINS DE LA MAIRIE

